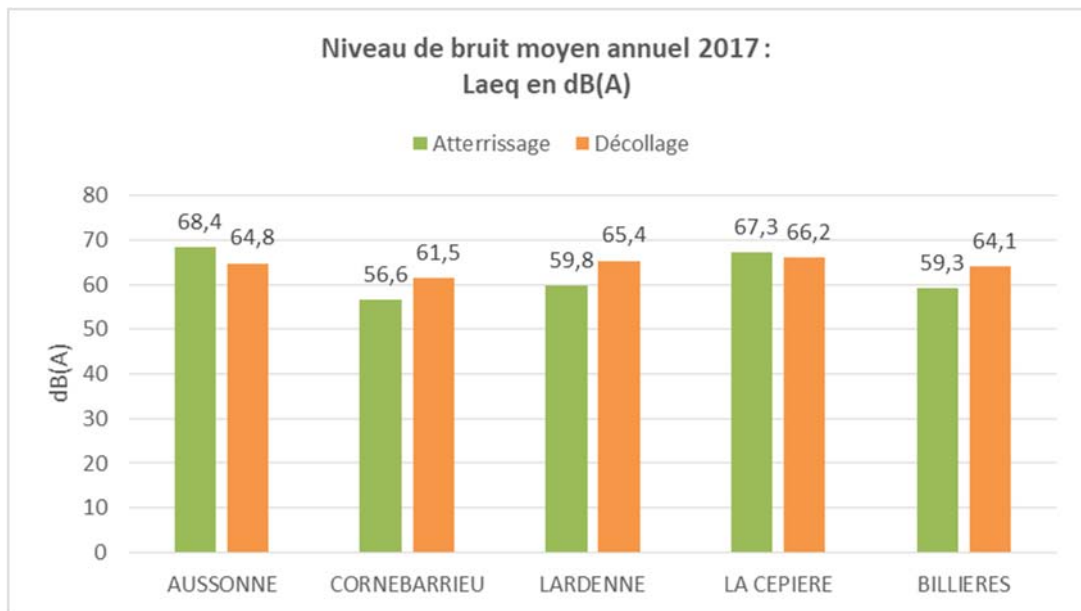


INDICATEURS DE PERFORMANCE ANNEE 2017

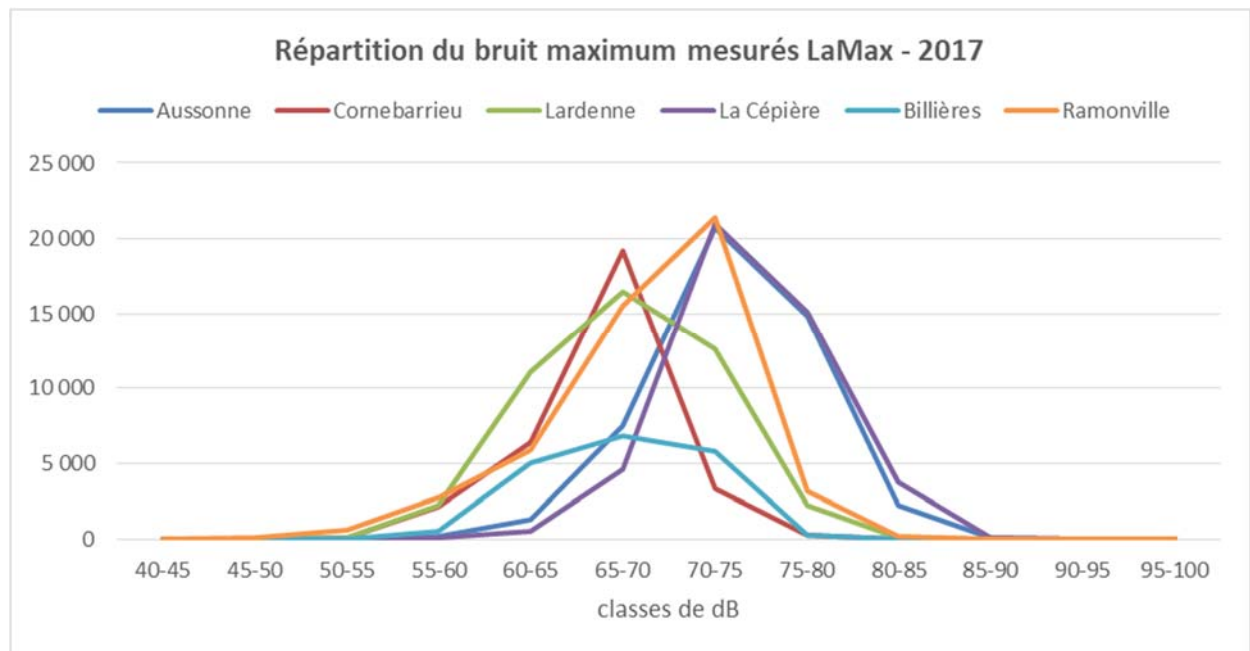
- Bruit des avions Page 2-3
- Trafic nocturne (entre 22h et 06h)..... Page 4
- Traitement des plaintes et demandes d'information Page 5
 - Evolution de nombre de demandes traitées
 - Nature des demandes
- Aide à l'insonorisation Page 6
 - Evolution des budgets engagés
 - Nombre de logements insonorisés
- Consommation de ressources Page 7-8
 - Évolution de la consommation en énergies (électricité et gaz)
 - Evolution de la consommation en eau
- Production de déchets Page 9
 - Evolution de la production de déchets
 - Traitement des déchets
- Qualité de l'air Page 10-11
 - Dioxyde d'azote NO₂
 - Poussières PM₁₀
 - Emissions des avions

• BRUIT DES AVIONS

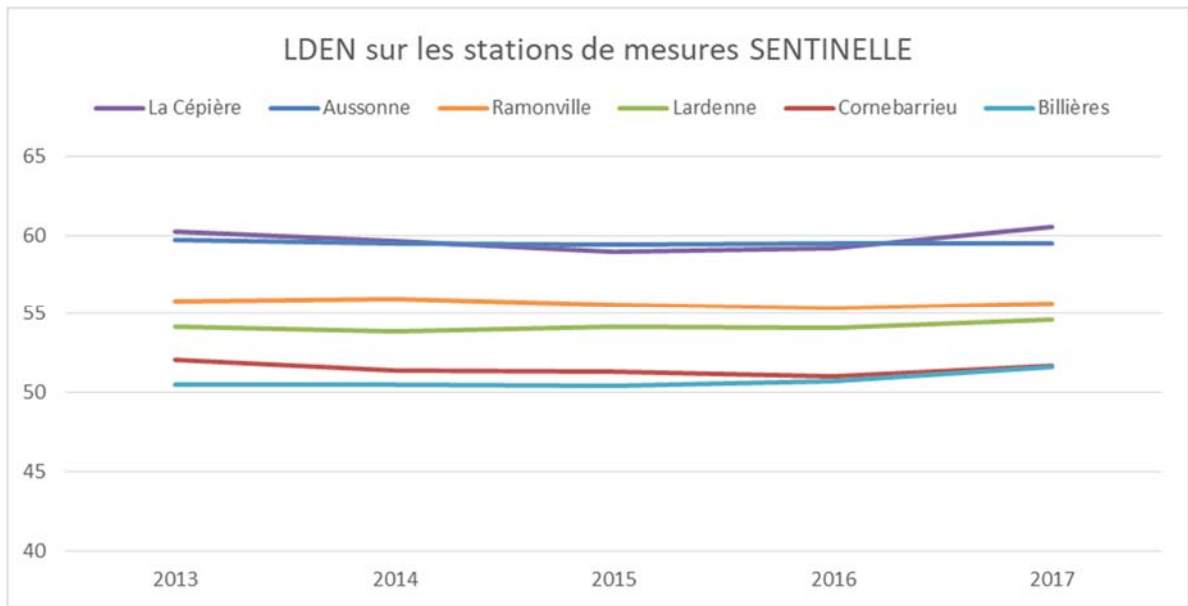
Le Système SENTINELLE mesure le bruit des avions sur 6 communes autour de l'aéroport.



Le Laeq est une unité de bruit décrivant le bruit moyen calculé sur la durée de passage de l'avion.

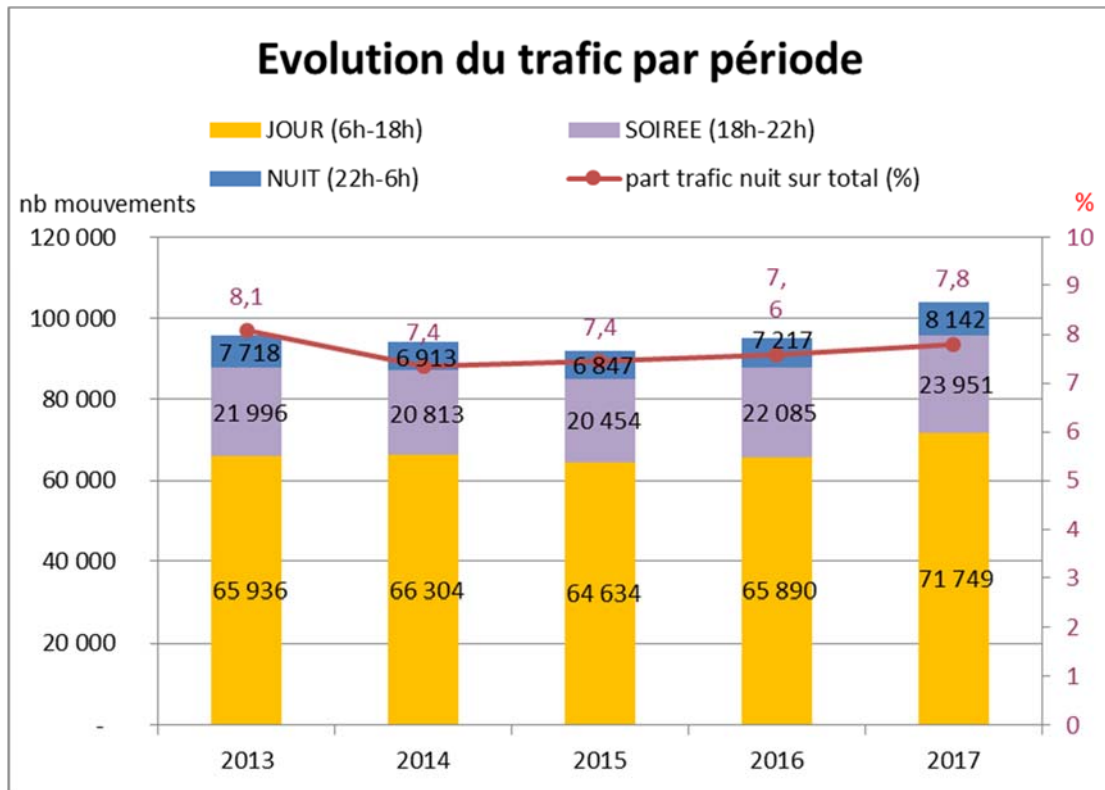


Le LaMax représente le bruit maximum atteint lors du passage d'un avion au-dessus d'un capteur.
Ce graphique représente la répartition des bruits maximum mesurés, par classes de décibel.

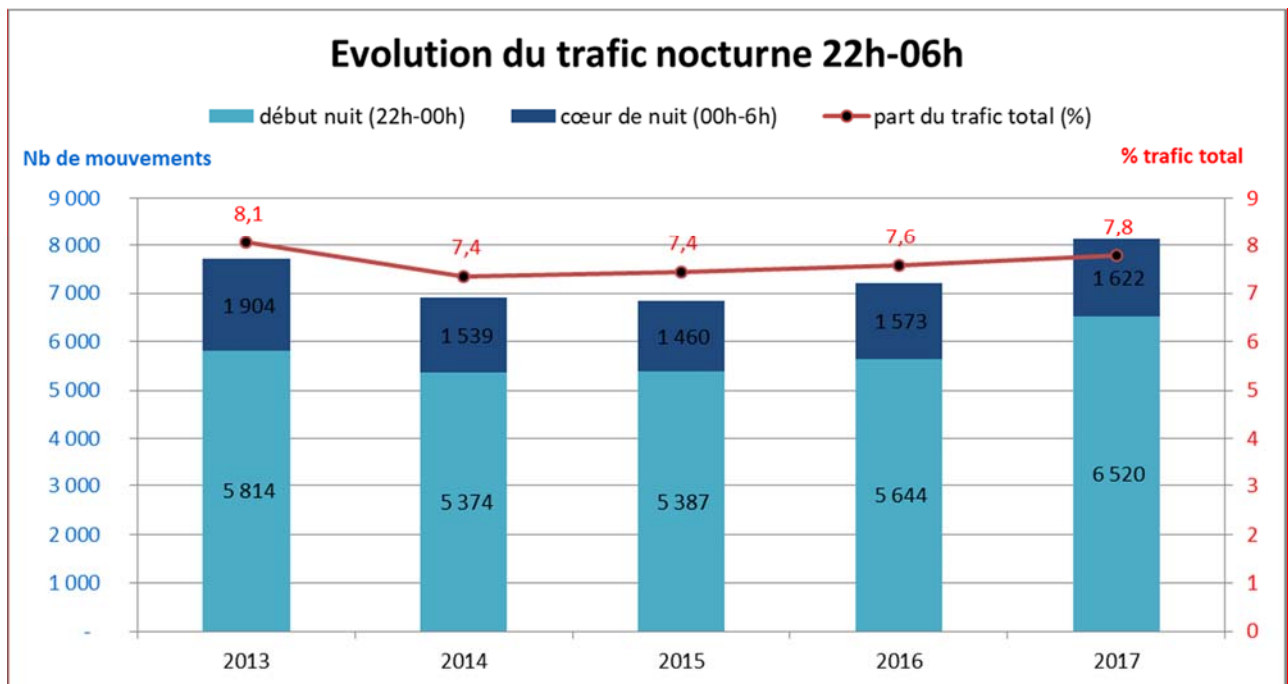


Le Lden représente le niveau de bruit (Level) pondéré jour (day), soirée (evening), nuit (night).

- TRAFIC AERIEN

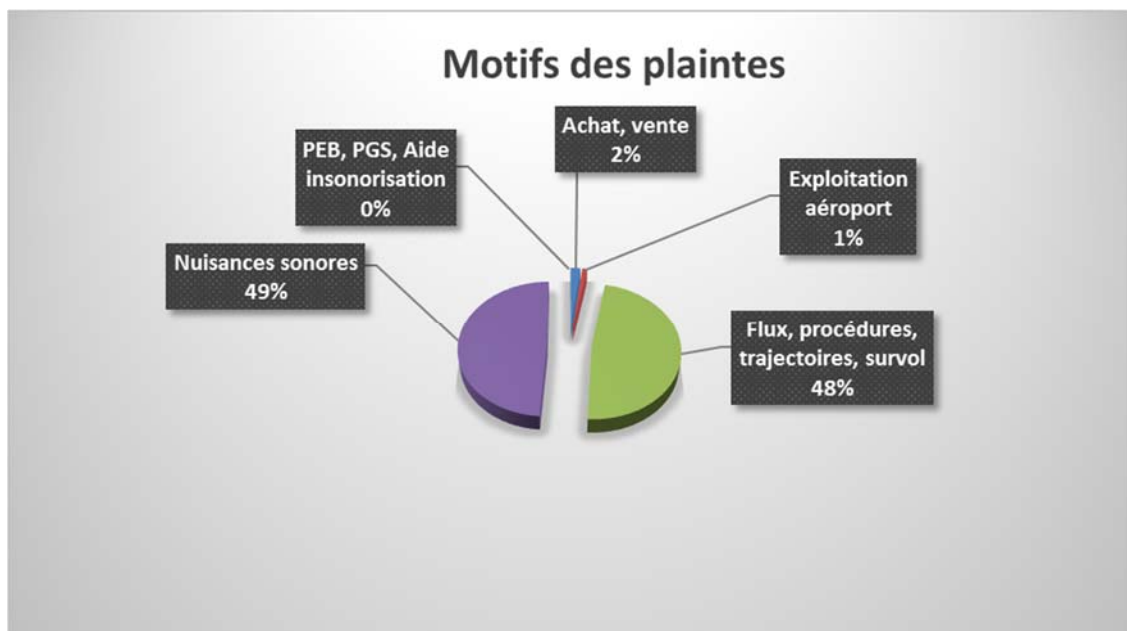
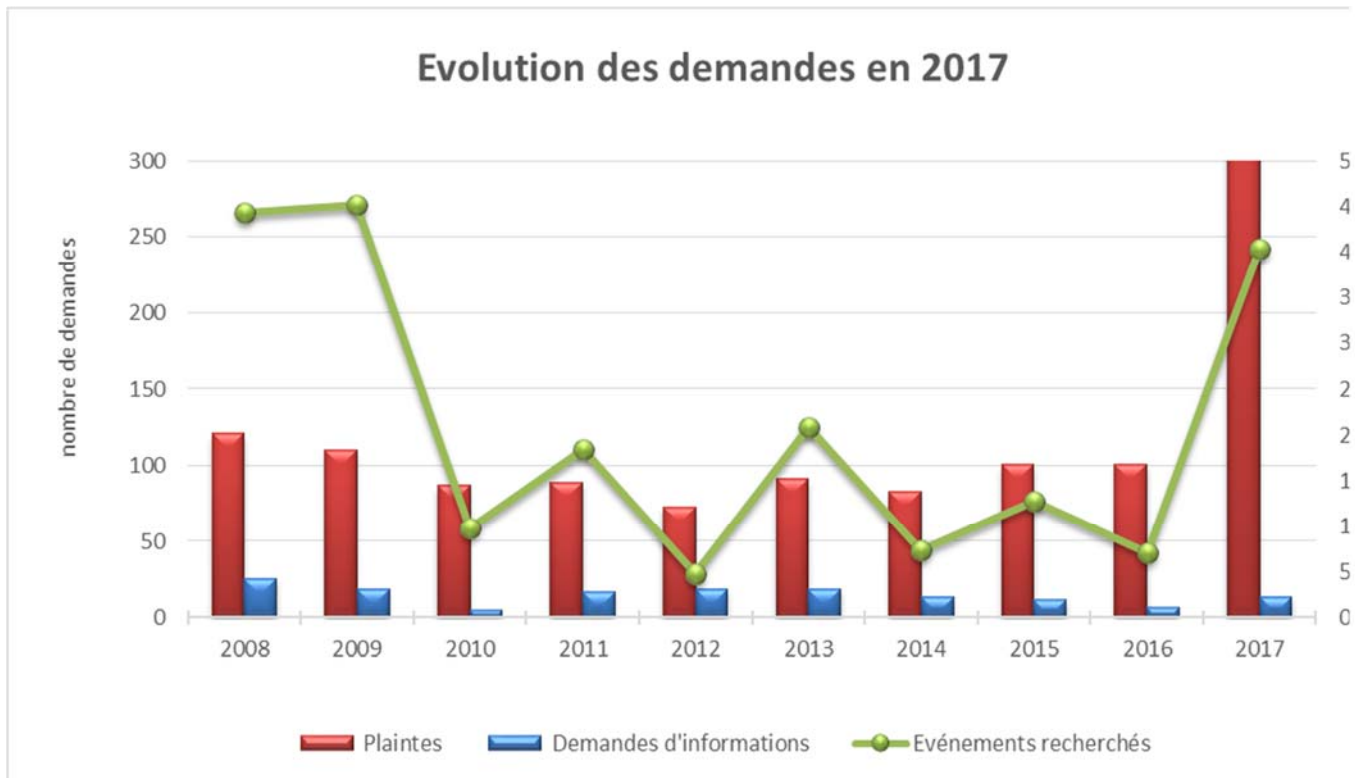


* un mouvement : un décollage ou un atterrissage



• Traitement des plaintes et demandes d'information

Les demandes et les plaintes sont enregistrées via un Guichet unique.



• AIDE A L'INSONORISATION

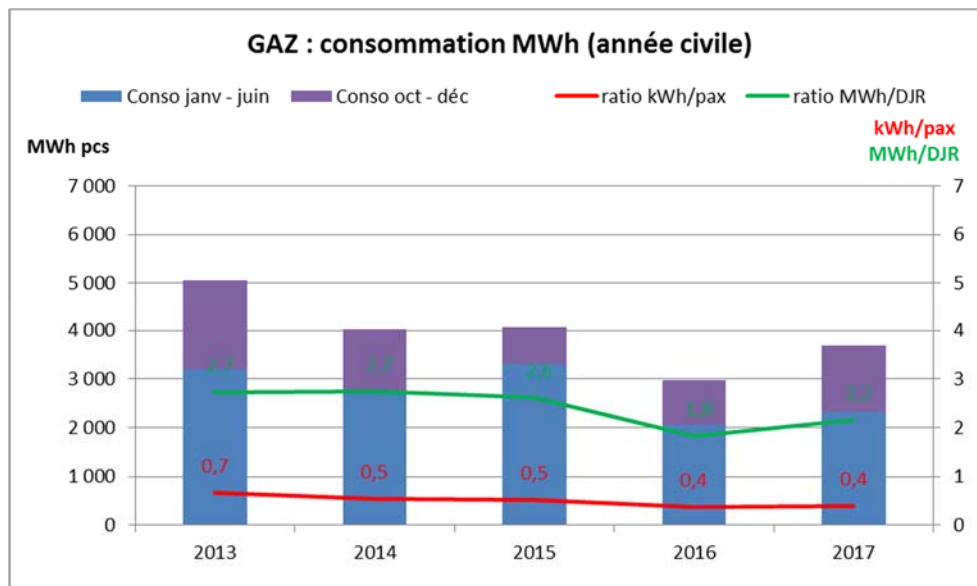
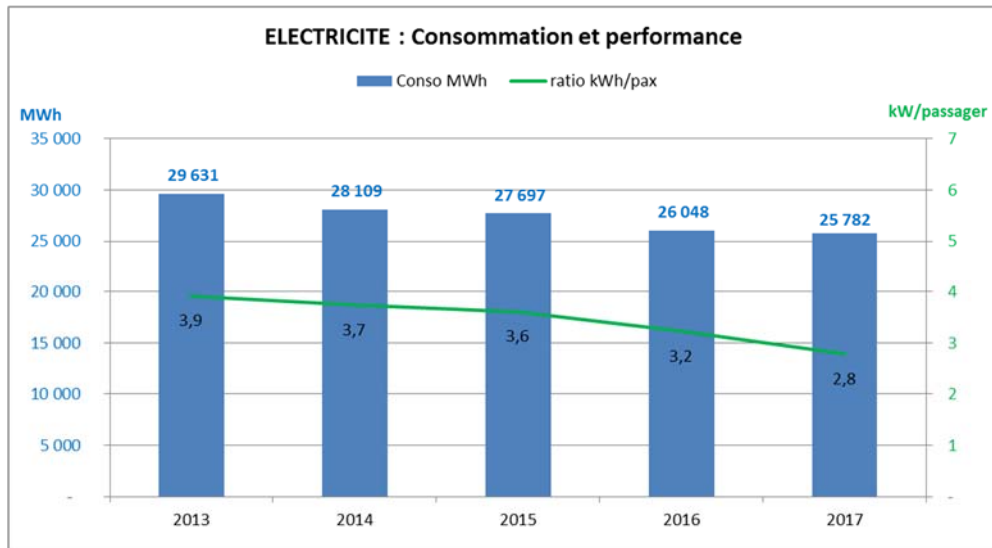


Plus de 11 800 logements insonorisés depuis 2004

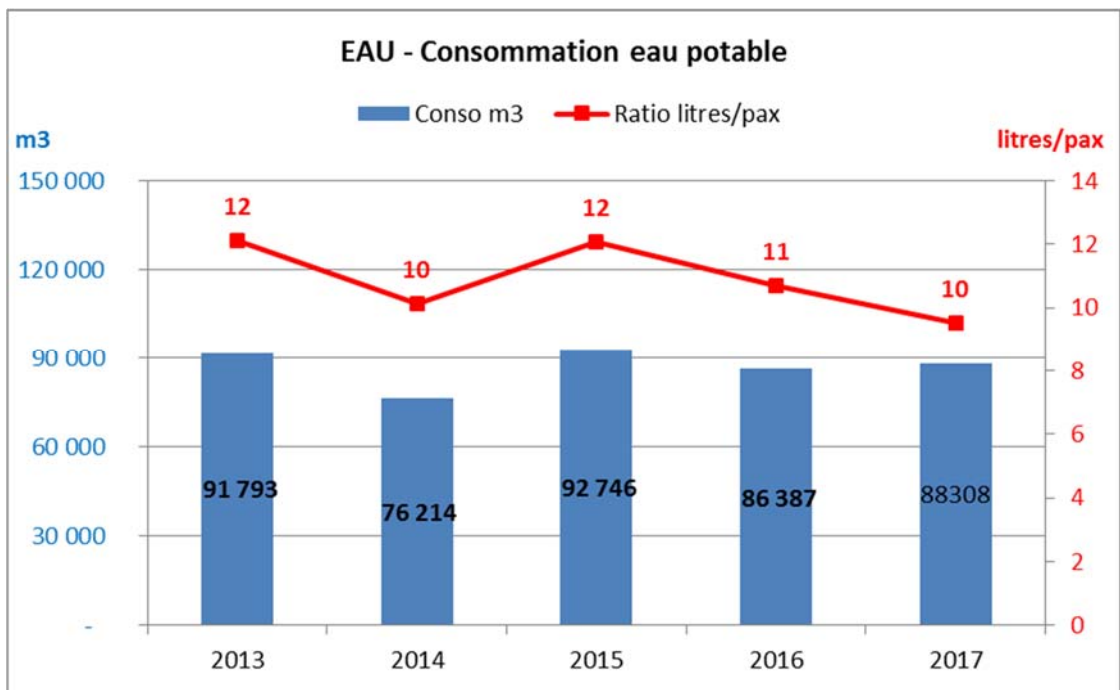


Près de 72 M€ d'aide totale engagée depuis 2004

CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

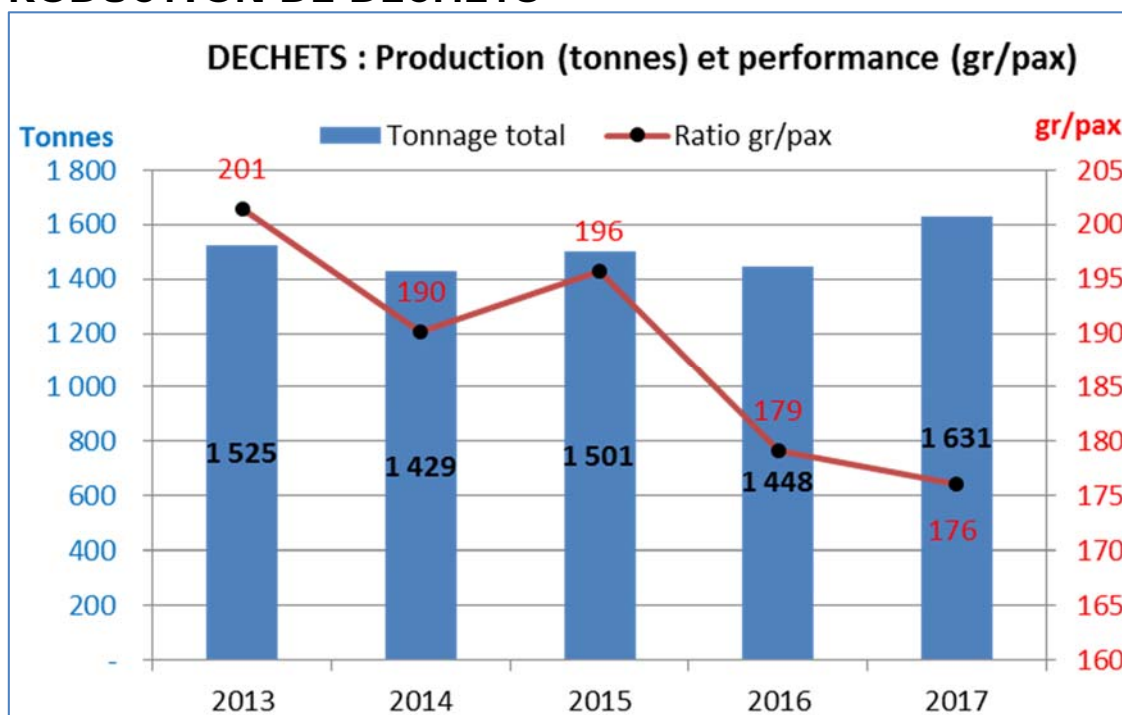


→ La consommation énergétique comprend l'éclairage, la climatisation ainsi que tous les autres usages de l'électricité. Le gaz est utilisé pour le chauffage.

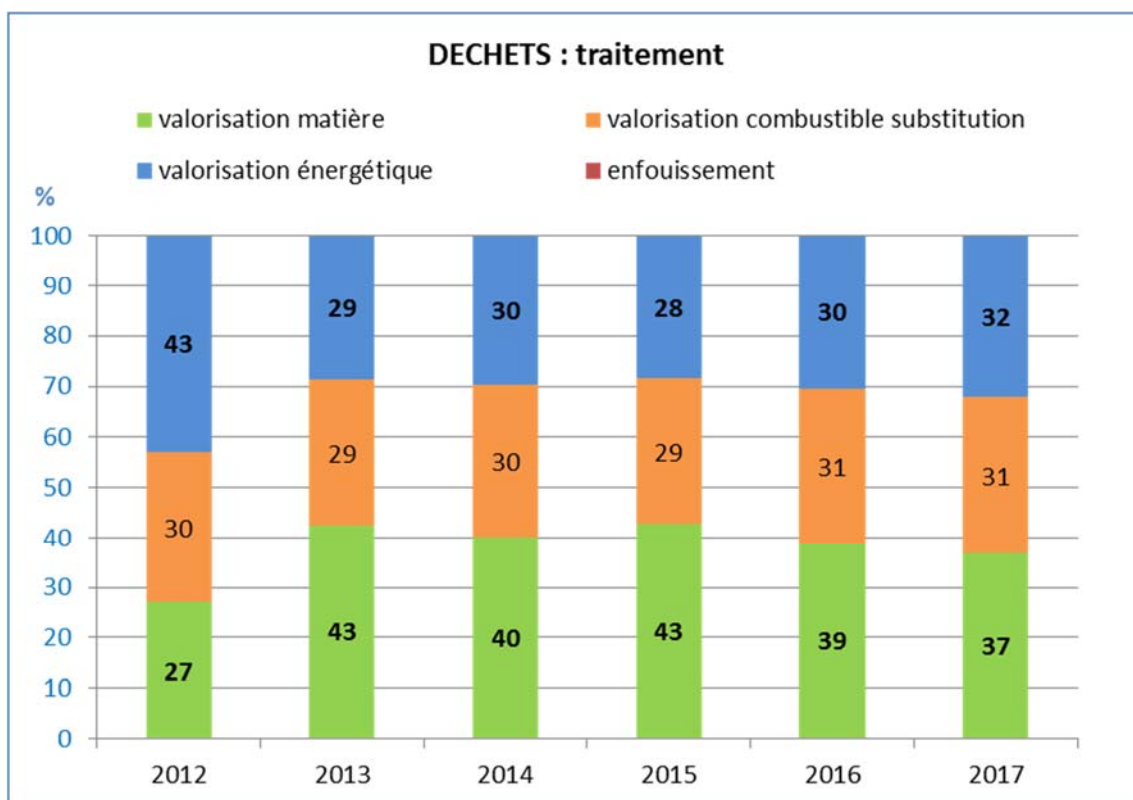


→ L'eau potable est utilisée pour les sanitaires, la restauration et les usages industriels. Un large plan d'économie d'eau et de rénovation des réseaux est engagé.

• PRODUCTION DE DECHETS



Les déchets non dangereux sont produits par toutes les entreprises de la plateforme (environ 150) : déchets en mélange, papiers, cartons, journaux, verre, bois, pneus, ferrailles, déchets verts,



Valorisation matière : Recyclage (verre, papier, cartons, ferraille, déchets verts, bois, pneus)

Valorisation énergétique : Incinération avec récupération d'énergie (chauffage) (DIB, ...)

Valorisation combustible de substitution :

Enfouissement : Mise en décharge (encombrants, déchets de balayage des voiries)

• QUALITE DE L'AIR

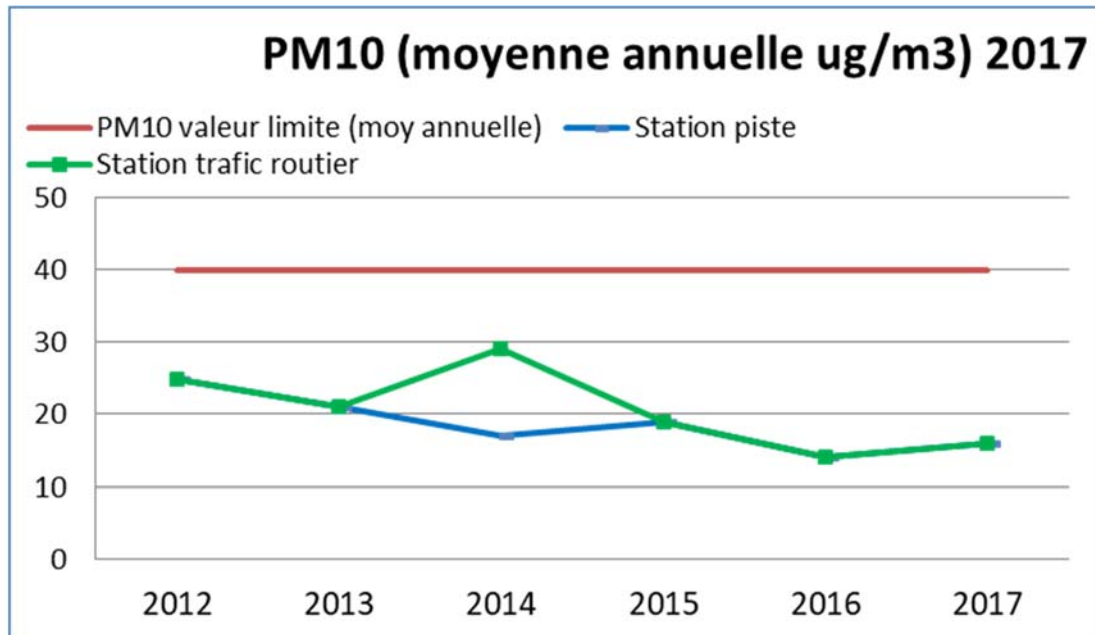
2 stations mesurent en continue la qualité de l'air sur la zone aéroportuaire :

- La station TRAFIC ROUTIER est située sur les voiries à proximité du parking P4.

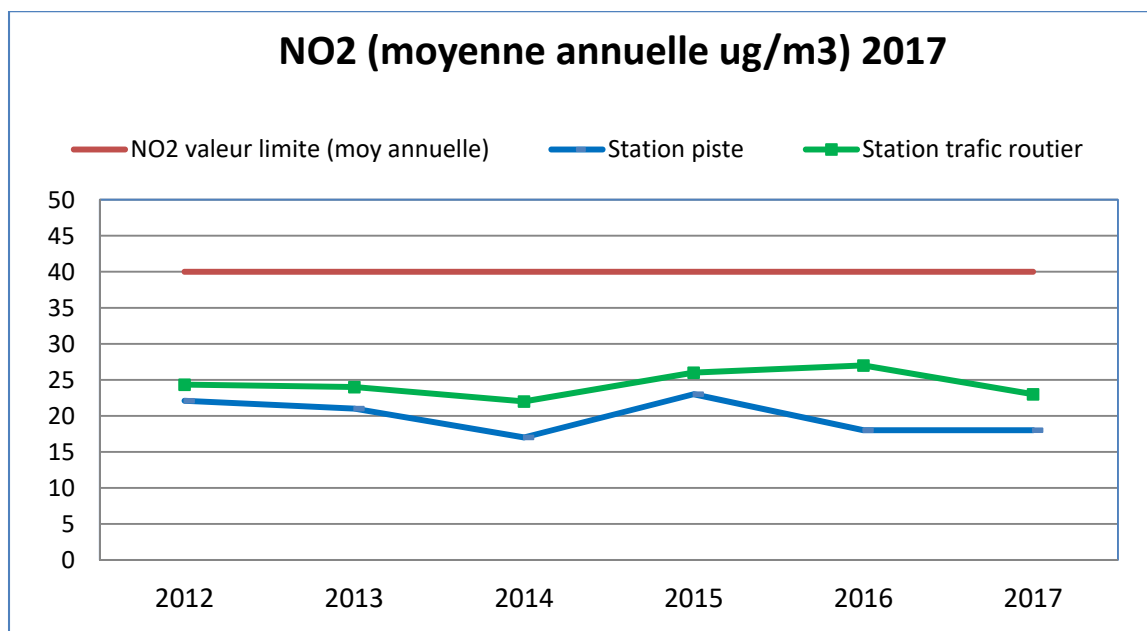
- La station PISTES est située à proximité des pistes et des parkings avions.

Les polluants mesurés sont le Dioxyde d'azote NO2 et les poussières PM10.

Les résultats sont consultables en temps réel en ligne : www.oramip.org

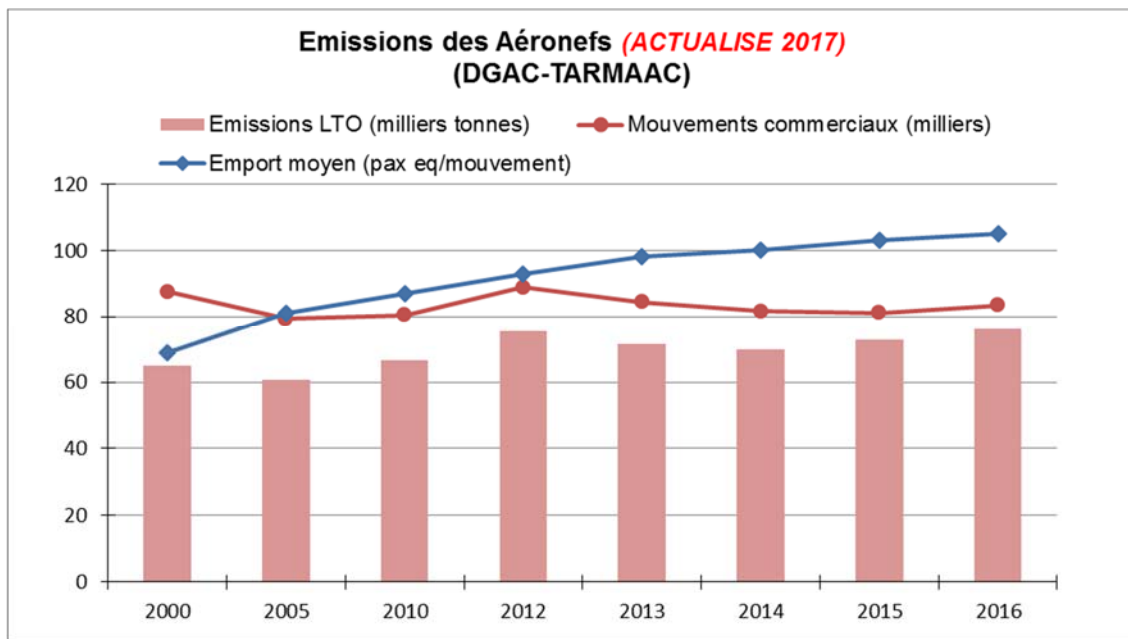


→ Les objectifs de qualité annuels sont respectés et les valeurs limites annuelles respectées. Les émissions de PM10 côté trafic routier sont toujours supérieures à celles mesurées côté pistes.



→ Les objectifs de qualité annuels sont respectés et les valeurs limites annuelles respectées. Les émissions de NO2 côté trafic routier sont toujours supérieures à celle mesurée côté pistes.

La DGAC calcule les émissions de gaz à effet de serre émises par les aéronefs sur l'Aéroport Toulouse-Blagnac (en tonnes équivalent CO2) :



→ Les émissions sont évaluées sur le cycle LTO qui constitue un cycle de mouvement d'avion sur un aéroport : le roulage au sol, les phases de décollage, d'atterrissage, un tour de piste.